

Mémento : Les classes de mots

QUELQUES DÉFINITIONS :

Classe, nature ≠ fonction

Classe de mots = ensemble de mots qui ont des propriétés sémantiques, syntaxiques, et morphologiques communes.

Nature d'un mot = classe grammaticale à laquelle appartient ce mot.

Fonction d'un mot = rôle que joue ce mot dans la structure d'ensemble de la phrase où il est employé.

La correspondance entre la nature et la fonction n'est pas ni-univoque : un adjectif, par exemple, selon le contexte, peut être attribut (*elle est gentille*), épithète (il a une *gentille voisine*) ou apposé (*Gentille, Françoise l'a laissé faire*) ; une même fonction, la fonction sujet par exemple, peut se réaliser sous différentes formes : un groupe nominal (*les cigales chantent fort*), ou un pronom (*elles chantent fort*) ou encore une proposition complétive (*que les cigales chantent fort ne me gêne pas*)

On distingue neuf classes grammaticales réparties en deux sous-classes :

Les classes lexicales : ensembles ouverts qui se renouvellent constamment : *nom, adjectif, verbe, adverbe*

Les classes grammaticales : ensembles fermés qui contribuent à l'organisation grammaticale de la phrase : *déterminant, pronom, préposition, conjonction, interjection*.

TABLEAUX À CONSULTER :

Ces tableaux suivants condensent les principales propriétés sémantiques, morphologiques et syntaxiques de chaque classe grammaticale. Il faut avoir une bonne connaissance pour gérer l'activité de tri de mots. Pour une analyse détaillée de ces propriétés, nous renvoyons le lecteur aux ouvrages de J.-C. Pellat et S. Fonvielle, *Le Grévisse de l'enseignant*, 2016, Magnard et de M. Riegel, J.-C. Pellat et R. Rioul, *La Grammaire méthodique du français*, 2016, PUF, sur lesquels nous nous appuyons. Certains exemples leur sont empruntés.

NOM

1. Caractéristiques générales

1.1. Nom commun

Propriété sémantique : désigne des êtres, des choses, des idées.

Propriétés morphologiques : possède généralement par lui-même un genre et varie la plupart du temps en nombre sauf exceptions : *les fiançailles, les vacances, le bétail* etc.

Propriétés syntaxiques : constitue l'élément central du groupe nominal ; est précédé d'un déterminant.

1.2. Nom propre

Une majuscule distinctive.

Propriété sémantique : désigne toujours le même et unique individu, la même et unique chose.

Propriété morphologique : généralement invariable en nombre (*Montpellier* vs **Montpelliens*).

Propriété syntaxique : pas de déterminant (*Montpellier*) ou un déterminant défini (*La Seine* vs **Une Seine*).

2. Sous-catégories

2.1. Nom commun comptable vs massif

Nom comptable : alternance singulier / pluriel possible (*un chien / trois chiens / des chiens*).

Nom massif : alternance singulier / pluriel impossible (*des épinards / un épinard ; la paresse / *les paresse*) ; Déterminant partitif (*du, de la, des ...*).

2.2. Nom animés vs non animés

noms animés : désignent des êtres vivants (*cavalier, enfant, cheval, ...*) ; variation en genre possible (*le/la concierge*) ; pronominalisation des compléments introduits par *à* ou *de* : *J'ai parlé à Stéphanie* → *Je lui ai parlé*.

noms non animés : désignent autre chose que des êtres vivants : des choses, des qualités (*table, arbre, papier, peur, courage, ...*) ; genre fixe ; pronominalisation des compléments introduits par *à* ou *de* : *elle est allée au marché* → *Elle y est allée*.

Il existe d'autres sous-catégories, noms abstraits/noms concrets, nom collectifs, etc.

ADJECTIF

1. Caractéristiques générales

Propriété sémantique : précise le sens du nom auquel il est adjectif.

Propriétés morphologiques : variable en genre et en nombre sauf exceptions :

Formes variables : adjectifs verbaux (*coupant, amusant*), participe passé (*usé, vieillie*).

Formes invariables : adverbes (*il est bien, mal...*), noms (*il est rasoir, tarte*) et emprunts (*cool, snob*).

Propriété syntaxique : il est effaçable.

2. Adjectif qualifiant vs Adjectif relationnel (ou classifiant)

2.1. Adjectif qualifiant / qualificatif

Un concours difficile

Il peut être attribut (*un concours est difficile*), gradable (*très difficile*), mais n'équivaut pas à un complément du nom (**le concours de difficile*).

2.2. Adjectif relationnel

Un arrêté préfectoral

Il ne peut pas être attribut (**l'arrêté est préfectoral*), ni être apposé (**l'arrêté, préfectoral, est abrogé*). Il est toujours postposé au nom (**Le préfectoral arrêté*), non gradable (**l'arrêté très préfectoral*) et équivaut à un complément du nom (*l'arrêté de la Préfecture*).

VERBE

1. Caractéristiques générales

Propriété sémantique : exprime soit l'action faite ou subie par le sujet, soit l'existence ou l'état du sujet.

Propriétés morphologiques : varie en fonction du mode, du temps, de l'aspect, de la personne et du nombre.

Propriétés syntaxiques : le verbe est le centre de la phrase (sélectionne le sujet et les compléments).

2. Sous-catégories

Les verbes se classent en fonction de la nature et du nombre des compléments qu'ils sélectionnent : Intransitif (*il marche*), transitif direct ou indirect (*elle quitte son bureau/elle pense à lui*), bi-transitif (*cacher quelque chose à quelqu'un/ parler de quelque chose à quelqu'un*), tri-transitif, attributif (*Elle est jolie/ il paraît fatigué*).

ADVERBE

Propriétés sémantiques : indique des variations d'intensité (*assez souvent, très/extrêmement jolie*), marque une caractérisation (*dormir profondément*) ou une quantification (*je mange trop/beaucoup/pou*) ou encore précise un élément du cadre spatio-temporel de la phrase (*ici, là-bas, ailleurs/ demain, bientôt, aujourd'hui...*).

Propriété morphologique : invariable (SAUF *tout* sous certaines conditions).

Propriétés syntaxiques : généralement mobile, effaçable, dépend d'un autre élément de la phrase qu'il modifie.

DÉTERMINANT

1. Caractéristiques générales :

Propriétés sémantiques : détermine le nom en donnant des informations sur le genre et le nombre ; il actualise le nom en lui apportant une valeur référentielle.

Propriétés morphologiques : s'accordent en genre et en nombre avec le nom.

Propriétés syntaxiques : précède le nom mais un adjectif peut s'insérer entre le déterminant et le nom, obligatoire, ne se déplace pas

NB : il existe des groupes déterminants où se combinent un déterminant obligatoire et un autre déterminant constituant un prédéterminant (tous mes amis) ou un postdéterminant (mes trois chats/ces quelques mots)

2. Sous-catégories

2.1. Articles

Article défini (*le, la, l', les*) / Article indéfini (*un, une, des*) / Article partitif (*du, de la, de l', des*)

2.2. Déterminants démonstratifs

Ce, cet, cette, ces

2.3. Déterminants possessifs

Mon, ton, son/ ma, ta, sa/ notre, votre, leur/mes, tes, ses, nos, vos, leurs

2.4. Déterminants numériques

Cardinaux (*trois*) vs ordinaux (*troisième*)

2.5. Déterminants indéfinis :

Nul, certain, plusieurs, certain(e)s, quelques, divers(es), etc.

2.6. Déterminants relatifs

Lequel, laquelle, lequel(le)s, desquel(le)s

2.7. Déterminants interrogatifs et exclamatif

Quel, quelle, quel(le)s

NB : Absence de déterminant devant de nombreux noms propres, devant des énumérations, dans des titres d'ouvrages, les mots en emploi autonymique (*voiture a trois syllabes*), etc.

PRONOM

1. Caractéristiques générales :

Propriétés morphologiques : variable en genre, nombre et personne.

Propriétés syntaxiques : remplace généralement un groupe nominal, obligatoire, ne peut être déplacé.

2. Sous-catégories :

2.1. Pronoms personnels :

Conjoints / clitiques : contigus du verbe, pas d'accent tonique, inséparable du verbe (sauf par autre clitique ou négation) = *je, tu, il, elle, on, nous, vous, ils, elles, me, te, etc.*

Disjoints / non clitiques : séparés du verbe, souvent en position accentuée = *lui, nous, elle(s), vous.*

2.2. Pronom impersonnel :

Il dans une tournure impersonnelle

Invariable (*il pleut / *elle pleut*)

2.3. Pronoms démonstratifs :

Formes simples : *celui, celle, ceux, celles (+ce/ça)*

Formes renforcées : formes simples + *ci/là*

Neutre renforcé : *ceci / cela*

2.4. Pronoms possessifs :

Varie selon genre et nombre du possédé (*le sien / la sienne*).

2.5. Pronoms indéfinis :

Formes simples : *personne, chacun, tous, certains, etc.*

Formes composées : *quelqu'un, quelque chose, n'importe qui, etc.*

NB : ne pas confondre avec déterminants indéfinis ! Contrairement aux déterminants, les pronoms indéfinis ne précèdent pas un nom (***tout travail*** mérite salaire vs ***tout est*** bien qui finit bien)

2.6. Pronoms relatifs :

Formes simples : *qui, que, quoi, dont, où, quiconque*

Variable selon leur fonction dans la relative

Formes composées : *lequel, laquelle, lequel(le)s, auquel, duquel, ...*

Variable selon le genre et le nombre de l'antécédent.

2.7. Pronoms interrogatifs :

Formes simples : non marquées en genre et en nombre *qui, que/qu', quoi*

Que = COD ou attribut (***Que*** regarde-t-il ?/ ***Qu'***est-ce ?)

Qui = toutes les fonctions du GN (***Qui*** parle ?/ ***Qui*** êtes-vous ?/ ***Qui*** regardez-vous/ ***À qui*** pensez-vous ?)

Formes composées : varie en genre et en nombre (*lequel/laquelle/lesquels*)

Formes renforcées :

Forme simple + *est-ce qui* = sujet (***qui est-ce qui*** parle ?)

Forme simple + *est-ce que* = autres fonctions (***qui est-ce que*** vous êtes-vous ?)

PRÉPOSITION

1. Caractéristiques générales

Propriétés sémantiques : porteuses ou non de sens identifiables (*devant* vs *à*, *de*), en emploi, les prépositions établissent des relations de sens entre les éléments qu'elles relient : sens spatial (*dans*, *sur*, *sous*, *à côté de*) ; instrumental (*grâce à*, *moyennant*), causal (*à cause de*, *pour*), etc.

Propriété morphologique : invariable : *à*, *de*, *par*, *à cause de*, *de façon à*, etc.

Propriétés syntaxiques : obligatoire, se place devant le GN pour former une unité syntaxique (groupe prépositionnel), et ne peut en être séparées sauf l'exception, *avec* :

*M. Beaumanoir Secq a préparé une thèse **avec**, pour sujet, "Le tri de mots, une grammaire utile aux élèves" ;*

2. Prépositions simples vs locutions prépositionnelles

Prépositions simples : constituée d'un seul mot : *à*, *avant*, *après*, *avec*, *chez*, *contre*, *dans*, etc.

Locutions prépositionnelles : groupes de mots, souvent issus de figement, qui fonctionnent comme une préposition : *à cause de*, *afin de*, *à l'exception de*, *quant à*, *au milieu de*, etc.

NB : ne pas confondre préposition et adverbe !

A la différence de l'adverbe, la préposition introduit un terme : *le chat **de** la voisine dort tranquillement.*

NB : ne pas confondre préposition et conjonction de coordination !

A la différence de la conjonction de coordination qui marque une relation d'indépendance réciproque entre les éléments qu'elles relient, la préposition marque une relation de dépendance : conjonction de coordination, supprimable/ préposition, non supprimable.

*Les chiens aboient **et** la caravane passe* vs **Les chiens aboient et la caravane passe ~~malgré~~ leurs grognements.*

CONJONCTION

1. Caractéristiques générales :

Propriété morphologique : invariable

Propriété syntaxique : permet de réunir des constituants.

2. Conjonctions de coordination vs conjonction de subordination

Conjonctions de coordination : *Mais*, *ou*, *et*, *donc*, *or*, *ni*, *car*

Permettent de réunir des constituants de même niveau (parataxe), deux phrases ou deux propositions, deux mots ou deux groupes de mots dans une proposition.

Conjonctions de subordination : *que*, *si*, *comme*, *bien que*, *pour que*, etc.

Permettent de réunir des constituants de niveaux différents (hypotaxe), marquent l'enchâssement d'une phrase dans une autre.

Conjonctions simples, peu nombreuses : *que*, *quand*, *comme*, *si*, etc.

Locutions conjonctives, très nombreuses : *que* après un autre élément : *bien que*, *alors que*, *avant que*, *pour que*, *à condition que*, etc.

INTERJECTION

Classe grammaticale problématique : la classe est ouverte (interjections émotives : *ah ! bah ! bof ! hein ! heu ! ...* ; des noms : *Attention ! Ciel ! Flute ! ...* ; des adjectifs : *Bon ! Bravo ! Chic ! ...* ; des adverbes : *Bien ! Comment ! ...* ; des verbes à l'impératif : *Allons ! Dis ! Dites ! Tiens ! tenez ! ...*) et la liste des termes varie selon les grammaires.

1. Caractéristiques générales :

Souvent suivie, à l'écrit, d'un point d'exclamation.

Propriétés sémantiques : peut exprimer une sensation, un sentiment, une émotion (*Aïe ! Hélas ! Ouf ! ...*) ou bien un appel (*Pst ! Holà ! dites ! ...*), un ordre (*Chut ! ...*).

Propriétés morphologiques : mots invariables sauf exceptions : *Va ! Allons ! allez !*

Propriétés syntaxiques : a une grande autonomie syntaxique ; peut constituer des motsphrases (*Zut ! Super ! ...*).

2. Interjections vs onomatopées

Ne pas les confondre : alors que l'onomatopée reproduit un cri (*miaou ! ...*) ou un bruit (*boum ! ...*), l'interjection est impliquée dans une situation d'interlocution. Elle peut être centrée sur le locuteur dont elle exprime la subjectivité ou dirigée vers l'interlocuteur.